

Bien vivre au quotidien

La Compostière de l'Aube est une plateforme industrielle de compostage qui répond aux défis de la transition écologique. Soumise à des normes strictes, elle met en œuvre de nombreuses techniques pour garantir la qualité de ses produits et préserver son environnement



La Compostière
de l'Aube

De la terre à la terre

La Compostière de l'Aube, une activité réglementée

- Une **ICPE**, Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
- Soumise à l'**arrêté ministériel** du 22 avril 2008 sur les installations de compostage soumise à autorisation
- Des **inspections régulières** réalisées par les services de l'Etat (DREAL, DDCSPP)
- Une **déclaration annuelle** des activités en Préfecture
- Certifiée ISO 14 001 – norme environnementale stricte – depuis 2014, un **audit annuel** est réalisé par l'AFAQ, organisme indépendant

Utile pour l'environnement, l'agriculture, l'activité locale

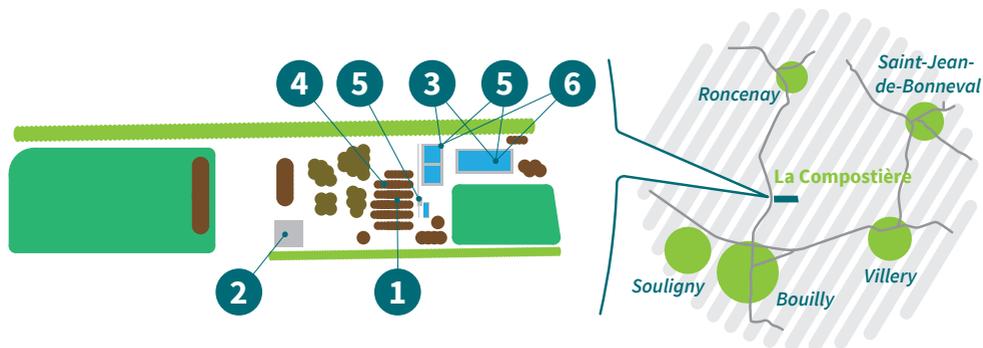
- En cohérence avec les objectifs de la **loi de Transition énergétique pour la Croissance verte** : valorisation des biodéchets d'ici à 2025
- Des déchets transformés en produit à forte valeur ajoutée : le compost. C'est cela l'**économie circulaire**
- Des **sols préservés** grâce à un amendement naturel et local remplaçant certains apports d'engrais chimiques
- **10 emplois locaux** permanents, 2 saisonniers, de nombreux emplois indirects

Comprendre le processus de fabrication du compost

- Les déchets fermentescibles se décomposent de **manière naturelle**
- De la réception à la maturation, des odeurs se dégagent. Elles sont **plus ou moins perceptibles** en fonction des conditions météorologiques (vents, écarts importants de température et d'humidité entre le jour et la nuit, variation de la pression atmosphérique)



Nos actions régulières pour limiter la propagation des odeurs



RÉALISÉ

- 1 Une aspiration forcée, un traitement de l'air**
Depuis 2008 des canalisations situées sous les andains* aspirent l'air qui passe à travers pour le traiter dans une tour de lavage, avant de traverser 3 biofiltres. Ce système permet de canaliser, contrôler et gérer l'air aspiré.

RÉALISÉ

- 2 Un personnel formé et sensibilisé**
 - **Exploitation** : le respect des consignes et de bonnes pratiques limitent les odeurs.
 - **Direction** : visites auprès d'autres plateformes sur ces sujets.

TEST NON CONCLUANT

- 3 Des huiles essentielles**
Sous forme de plaques de gel, elles sont installées **autour des lagunes**. L'air se charge de ces huiles, interagissant avec les molécules odorantes.

TEST EN COURS

- 4 Un diffuseur mobile**
Deux utilisations possibles :
 - dépose d'un film anti-odeur sur les andains ;
 - lors de manipulations importantes, traitement de l'air au plus proche de la source.

TEST EN COURS

- 5 Des consignes d'exploitation**
Jusqu'à alors, 4 lignes de compostage étaient retournées en même temps. Le laveur et le biofiltre, qui aspirent et traitent l'air, étaient trop sollicités de manière irrégulière. Depuis janvier 2019, les équipes travaillent **une ligne à la fois**, lissant ainsi l'activité améliorant l'efficacité du système.

À VENIR

- 6 Un système d'oxygénation**
30% des odeurs proviennent des lagunes. Pour les réduire, un nouveau process va être installé. Produisant un apport d'air en grande quantité, cette technique permet d'oxygéner plus efficacement l'eau stagnante des lagunes.

*Andains : ce sont les tas de compost

Nous avons besoin de vous pour nous améliorer

Participez !

Riverains, habitants des villages alentours, vous repérez des odeurs ? Vos retours sont essentiels.

Un groupe témoin, pour signaler les odeurs

- Il est constitué de riverains volontaires
- Les participants suivent une courte séance de formation
- Ils peuvent déclarer facilement les odeurs, via une plateforme web accessible sur smartphone, tablette, ordinateur
- Le groupe témoin se réunit pour faire le point à sa demande et a minima une fois par an

A quoi servent les déclarations des riverains ?

- Mesurer l'efficacité des techniques mises en place : les retours des riverains sont déterminants
- Analyser les causes des épisodes d'odeurs : météo, type de déchets accueillis, manipulations réalisées sur le site...
- Mettre en place des actions correctives et préventives

Vous souhaitez participer au groupe témoin, vous informer

- Un formulaire de contact est disponible sur lacompostieredelaube.fr
- Appelez le **03 25 70 85 81**